

argumentaire



Intégrer le **facteur humain** dans les **projets d'investissement**

Cet argumentaire a été élaboré dans le cadre de la Charte IAA

Intégrer le **facteur humain** dans les **projets d'investissement**

Les projets d'investissement, c'est

- Un moyen d'innover
- Une solution pour rester compétitif
- Une occasion d'augmenter la qualité produits-services
- Une opportunité d'améliorer la qualité de vie au travail.

Mais c'est aussi :

- Des projets souvent centrés sur les volets économiques et techniques
- Une sous-estimation des gains à intégrer le facteur humain
- Peu d'anticipation des besoins des futurs utilisateurs
- Une faible implication des utilisateurs et des acteurs de la prévention dans les phases de pré-projet et de conception.



Le facteur humain est insuffisamment intégré dans ces projets



Pourquoi intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement ?

- **Accroître la performance** (gain de temps et d'argent)
- Garantir la **fiabilité** de l'investissement
- **Améliorer le climat social**
- **Prévenir les risques** professionnels et la pénibilité

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement

Des acteurs à convaincre

- Directions (site, générale, ...)
- Direction des Ressources Humaines
- Représentants du personnel
- Ingénieurs et techniciens des bureaux d'étude, des méthodes, des R & D
- Encadrants intermédiaires
- Salariés



Des acteurs ressources

Volet PRÉVENTION

- Direccte pôle politiques Travail
- Aract - association régionale pour l'amélioration des conditions de travail
- Services de santé au travail
- Carsat direction des risques professionnels
- MSA
- Sameth - Cap Emploi

Volet ÉCONOMIQUE

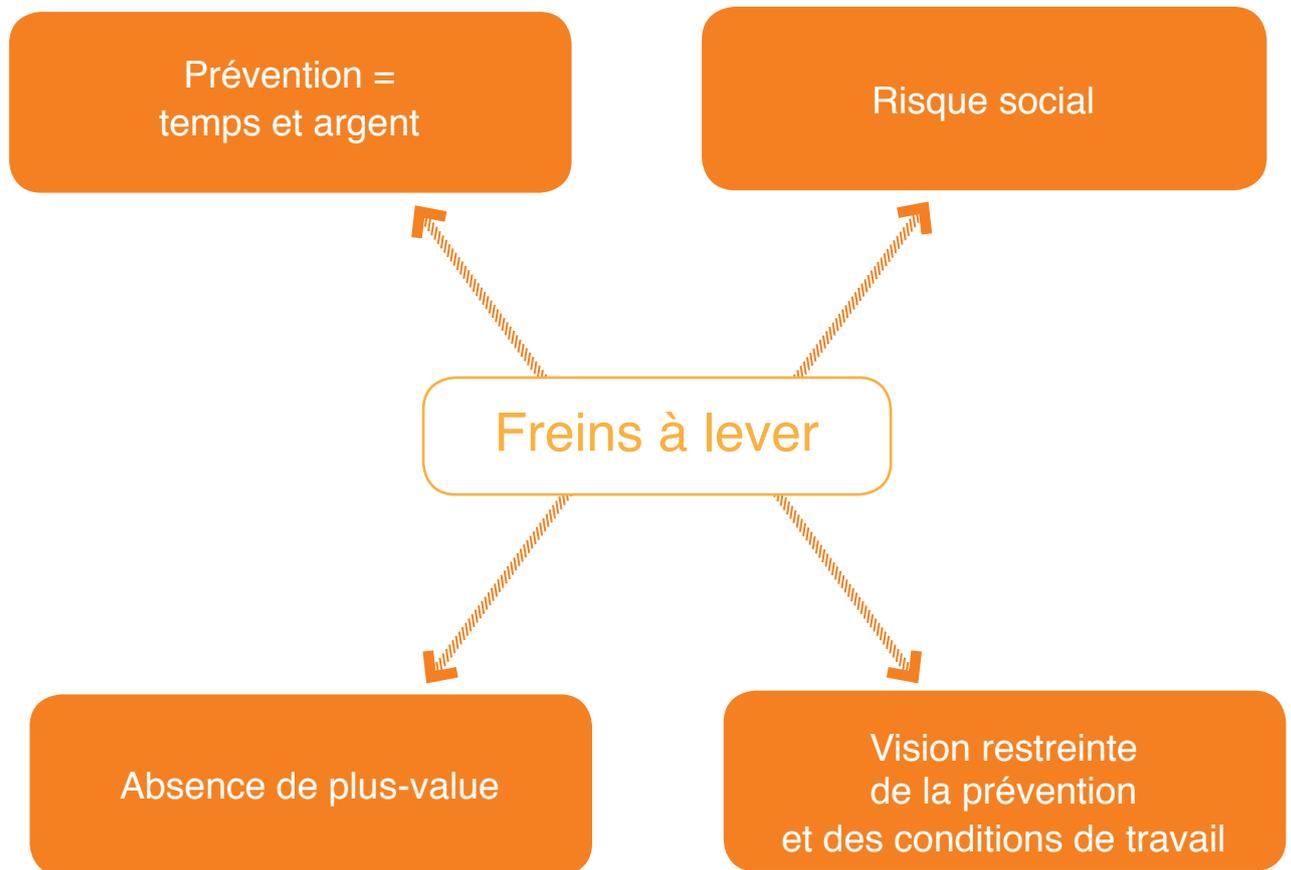
- Direccte pôle 3E Service CEDT
- Carsat aides financières
- Conseil régional
- Agefiph



Intégrer le **facteur humain** dans les **projets d'investissement**



Selon les entreprises, les projets et les acteurs,
des idées reçues sont plus ou moins présentes.



Pour chaque frein, un argument à développer

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement

Frein à lever ⇒ Prévention = temps & argent

Quand vous entendez...

« S'attaquer aux TMS, c'est forcément perdre de l'argent... »

« Si on interroge les salariés sur ce dont ils ont besoin, on va augmenter la facture c'est certain »

« Pour moi, qu'on me prenne des personnes de mon équipe pour parler d'un bâtiment qui sera monté dans si longtemps, c'est une perte de temps »

« Si on intègre les salariés, on aura un mouton à cinq pattes »



Argument
à développer ⇒

Intégrer le facteur humain
dans les projets d'investissement, c'est...
GAGNER DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement,
c'est l'opportunité de...

- Limiter les **coûts des dysfonctionnements** qui peuvent être anticipés « Il vaut mieux accepter de perdre du temps en amont pour éviter de perdre de l'argent et du temps en aval »
- Contribuer à la **performance globale** (économique et sociale), en prenant en compte le travail dans sa double fonction : fonction productive (concourt à la réalisation d'un produit ou d'un service, et à sa valeur ajoutée) et fonction psychosociale ou constructive (concourt à la construction d'une identité professionnelle et à la santé, à la réalisation de soi, à l'utilité sociale)
- Mettre en œuvre des **actions de prévention** qui ne coûtent pas d'argent, par exemple, des actions de communication ou portant sur l'organisation du travail.

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement

Frein à lever ⇨ Absence de plus-value

Quand vous entendez...

« Nous en sommes à la phase d'étude de la faisabilité du projet, c'est trop tôt pour en parler aux salariés et au CHSCT... »

« On impliquera les salariés quand le poste sera là »

« Nous en sommes à la phase d'étude de la faisabilité du projet, on ne peut pas analyser un poste qui n'existe pas encore... »

« Une fois les investissements acceptés par notre direction générale, le calendrier est vraiment serré, alors on prévoit l'investissement entre cadres, assez vite »



Argument
à développer ⇨

Intégrer le facteur humain
dans les projets d'investissement, c'est...
**GARANTIR LA FIABILITÉ
DE L'INVESTISSEMENT**

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement,
c'est l'opportunité de...

- **Eviter de reproduire les dysfonctionnements existants** et conserver ce qui fonctionne bien comme les ressources, en mettant à plat la situation actuelle de travail (organisation, relations, déplacements...) et en impliquant les salariés qui détiennent ces connaissances
- Mettre en œuvre **des solutions d'optimisation** (production, qualité, social)
- Repérer des dysfonctionnements qui pourraient apparaître dans les futures situations en **impliquant les salariés qui ont l'expertise du travail**.

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement

Frein à lever ⇒ Risque social

Quand vous entendez...

« Parler du problème a pour effet de faire exploser le nombre de déclarations de TMS, d'alimenter les plaintes des salariés »

Direction

« On a peur de ce que peuvent dire les salariés (impact social, ...) » Encadrant

« Le projet ne passe pas, les salariés sont résistants au changement » Direction

« Si on nous fait participer, c'est pour augmenter les cadences, c'est pour nous faire dire les idées qu'ils veulent faire passer » salariés

« Je ne veux pas porter la responsabilité de parler au nom des autres (responsabilité à l'issue du projet) » salariés



Argument à développer ⇒

Intégrer le facteur humain
dans les projets d'investissement, c'est...
AMÉLIORER LE CLIMAT SOCIAL

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement, c'est l'opportunité de...

- **Favoriser l'appropriation du projet** par les équipes à condition :
 - d'**expliquer aux salariés** pourquoi ils sont sollicités
 - de **créer et maintenir des conditions de confiance** par une traduction des principes de participation dans les faits
 - d'**impliquer les différents acteurs** : CHSCT / CE / Service de santé, ...
- **Motiver les salariés** par la reconnaissance des connaissances spécifiques qu'ils détiennent par leur travail
- **Fidéliser les salariés**
- **Comprendre et reconnaître les enjeux** de chacun (direction/salariés ; performance économique / Qualité de vie au Travail)
- **Légitimer les acteurs** du projet et de l'entreprise (chef de projet, représentants du personnel, management de proximité, ...), et **faciliter le management** de proximité.

Frein à lever

Frein à lever ⇒ **Vision restreinte de la prévention et des conditions de travail**

Quand vous entendez...

« On a investi dans des aides à la manutention, ils ne les utilisent pas »

« La répétition dans nos métiers, on ne peut rien y faire »

« On ne peut rien y faire, c'est en lien avec sa vie personnelle, ce n'est pas le travail »

« Comment peut-il déclarer un TMS alors que ça fait 6 mois qu'il est chez nous ? »

« On leur montre le bon geste, mais les salariés ne le suivent pas »

« Je n'ai pas tous les leviers d'action pour prévenir les risques (leviers sur les facteurs personnels) » Encadrant

« Les gens ne sont pas organisés » Encadrant



Argument à développer ⇒ **Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement, c'est... PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET LA PÉNIBILITÉ**

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement, c'est l'opportunité de...

- **Réduire** le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- **Limiter les coûts santé et sécurité**, par exemple les cotisations AT/MP, l'absentéisme, à travers une approche globale en agissant sur l'ensemble des causes racines présentes dans l'entreprise. À titre indicatif, le coût moyen d'un TMS est de 170k€ - coûts directs et indirects
- **Répondre aux obligations réglementaires** en matière de santé, sécurité et pénibilité
- Favoriser la gestion des équipes et des restrictions d'aptitudes en **prévenant l'usure professionnelle** et en **favorisant le maintien en emploi** de l'ensemble des salariés
- **Disposer des compétences** attendues au poste en **anticipant le besoin en formation**.

Intégrer le facteur humain dans les projets d'investissement

En 2016, dans le cadre de la charte IAA, l'Aract Bourgogne-Franche-Comté (ex Aract Bourgogne et Fact) a animé une action collective avec huit entreprises de la filière alimentaire.

Elle a construit cet argumentaire pour les acteurs des entreprises concernées par un projet d'investissement, avec l'appui des partenaires du projet en région.



Les entreprises participantes

- Européenne de Condiments
- Cérélia
- Bigard
- LDC Bourgogne
- Beaune Brioche
- Clavière Viandes
- Monts et Terroirs
- Fromagerie Clerval
- Michel Bolard

Pour aller plus loin

- Fiche Synthèse Novorga 3

Nouvelles formes d'organisation du travail et prévention des risques professionnels

site bourgognefranchecomte.aract.fr - rubrique téléchargement

Fiche outil « **Groupes participatifs** » Pages 32-33-34

- Des sites web

www.agrotour.fr

www.rallynov.fr - rubriques « **Initiatives des entreprises** »

- L'outil d'anticipation - site bourgognefranchecomte.aract.fr - rubrique téléchargement